

LYCÉE DE CONSTANTINE



M & J. TOURTE
ÉDITEURS
95 R. Cornuille LEVALLOIS-PARIS.

LE LYCÉE DEPUIS LE CHEMIN DE LA CORNICHE.

Lycée de Constantine

Le Lycée de Constantine a ses premières origines dans l'acte du 6 Février 1856 par lequel le Conseil Municipal décide la création d'un établissement d'instruction secondaire.

Par lettre du 19 Juin 1857, M. le Ministre de l'Instruction Publique fait connaître « que la création d'un établissement d'instruction secondaire répond à un besoin de premier ordre et que l'administration de la commune peut compter pour sa réalisation sur l'appui le plus bienveillant de l'Administration supérieure. »

Suivant décision du 11 Août, M. Olivier, bachelier ès-lettres, appartenant à l'Université depuis 16 ans, est accepté par le Conseil Municipal, pour la direction d'une institution secondaire. M. Olivier ne demande qu'un local fourni par la commune. Dès le mois d'Octobre, l'institution secondaire est installée dans la rue Caraman, n° 49, en attendant son installation définitive (1^{er} Février 1858) dans une maison mauresque, située à l'angle du Boulevard de l'Est et de la rue de la Fontaine « bâtiment solide composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage d'une superficie de 600 mètres ». Cet immeuble, berceau du lycée, portait le nom de *Dar Kaiserli*.

Un décret impérial du 29 Février 1860, érige l'institution secondaire en Collège communal.

A la suite des concessions de terrain et d'immeubles faites par l'Empereur Napoléon III, lors de son voyage en Algérie (Mai et Juin 1865), le Conseil Municipal décide la démolition du *Dar Kaiserli* et sur son emplacement agrandi, la construction du Collège communal (Mai 1866). Commencés aussitôt, les travaux d'édification ne furent, après bien des changements et des décisions contraires, terminés qu'en 1882.

En 1867, par décision de M. le Ministre de l'Instruction Publique et conformément au vœu du Conseil Municipal — décision fort discutée — le Collège sera un établissement d'enseignement spécial et n'a plus que 2 professeurs de latin.

1^{er} Janvier 1867. — OUVERTURE DU COLLÈGE ARABE-FRANÇAIS. — En conformité de décisions antérieures (1861) Napoléon III (lettre du 20 Juin 1865) écrit qu'il faut s'attacher « à gagner les sympathies des arabes par des bienfaits positifs » et décide la construction, sur les hauteurs de Sidi Meid, d'un Collège arabe-français. Ces constructions auront le cachet et le style oriental.

11 Septembre 1871. — Décret opérant la fusion, sous le nom de *Collège communal mixte* du Collège arabe-français et du Collège communal, réunis dans le même local de Sidi Meid que l'on abandonne aux vacances de 1874.

Sur la demande des familles, le Collège communal mixte reprend possession des constructions qu'il avait quittées 3 ans auparavant et où l'on avait installé des écoles communales. L'établissement de Sidi Meid devient le bel Hôpital civil de Constantine.

Un décret du 30 Décembre 1876, faisant droit aux vœux du Conseil Municipal dont le premier remontait au 27 Avril 1870, érige le Collège en Lycée national; il fut ouvert définitivement pour la rentrée d'Octobre 1883.

M. Berthelot, Ministre de l'Instruction publique, visite le Lycée le 23 Avril 1887.

M. Bourgeois, dans sa visite au Lycée le 14 Mai 1892, se déclare prêt à approuver le projet de démolition des maisons mauresques qui enserrant le Lycée; les travaux furent exécutés dans le cours de l'année 1893.

La création du jardin et les plantations d'arbres de la cour d'honneur sont de l'année suivante (1894). — Le jardin, qui occupe les terrains laissés libres par la disparition des maisons mauresques a une surface de 1500 mètres. Nos jeunes élèves y reçoivent leurs premières leçons de botanique.

En 1898, au 7^e Championnat de Tir des Lycées et Collèges de France, le Lycée est classé PREMIER et garde pendant un an le « Gloria Victis ». Deux ans plus tard, un de nos internes de la classe de 3^e moderne est classé parmi les 10 premiers champions et à ce titre appelé à Paris pour prendre part au concours définitif.

Installation des bains-douches par aspersion en 1899.

1902. - Inauguration au parloir de la galerie de portraits des anciens directeurs, principaux et proviseurs.

M. Loubet, Président de la République, préside au Lycée (24 Avril 1903) le banquet qui lui est offert par les corps élus du département.

7 Octobre 1904. - M. Chaumié, Ministre de l'Instruction publique, et M. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie, visitent le Lycée.

Au point de vue sanitaire et hygiénique le Lycée est admirablement placé sur les bords ventilés du Ravin à une altitude moyenne de 632 mètres.

La population scolaire qui dépasse 530 élèves est à l'étroit dans des locaux faits pour en recevoir 300 et attend avec confiance la réalisation des projets d'agrandissement rendus chaque année plus nécessaire.

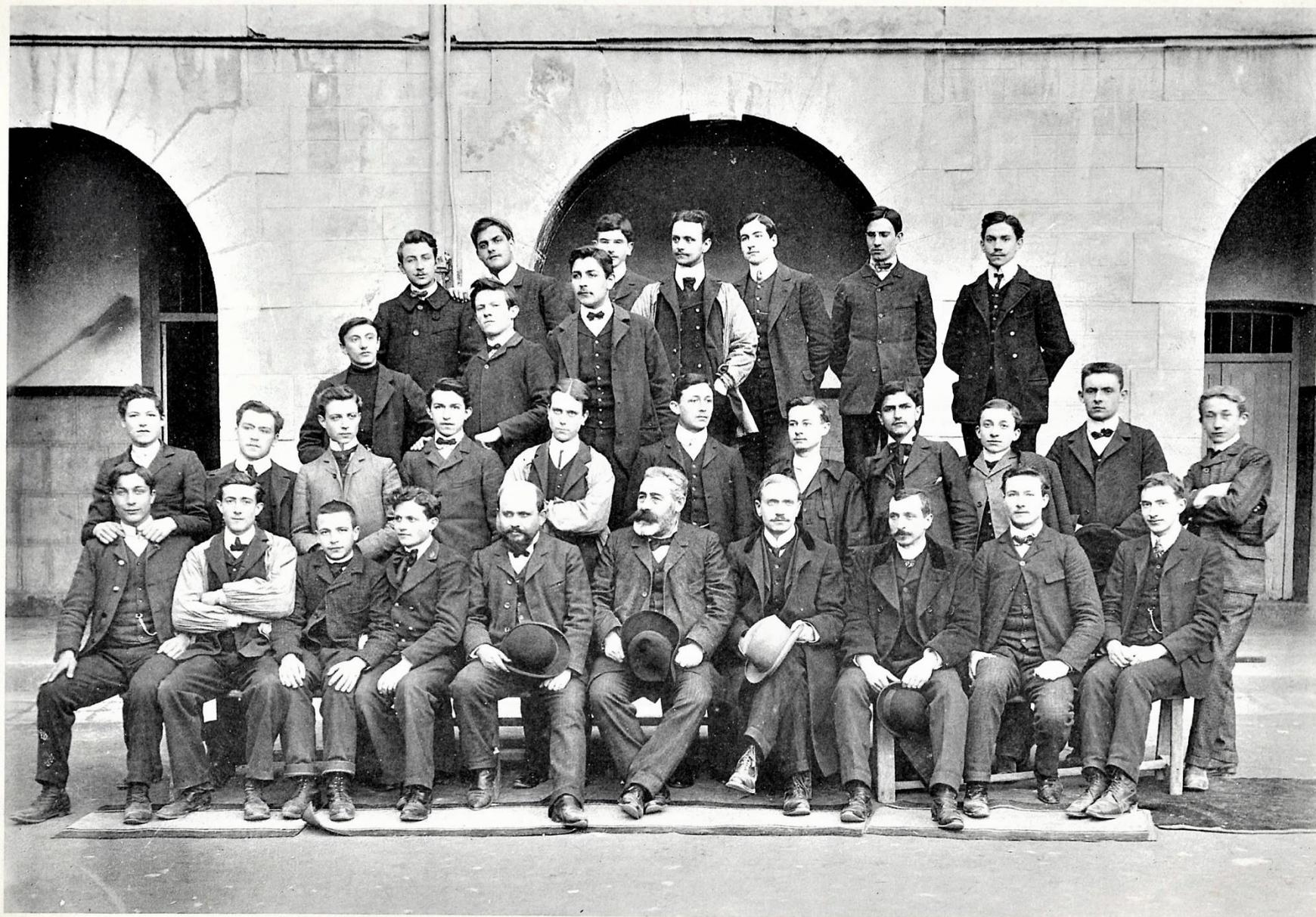
Le Proviseur,

Z. BUSQUET.





Personnel



St-Cyr, Mathématiques, Philosophie



1^{re} A. B. C. D.



2^{me} A. B. C. D.



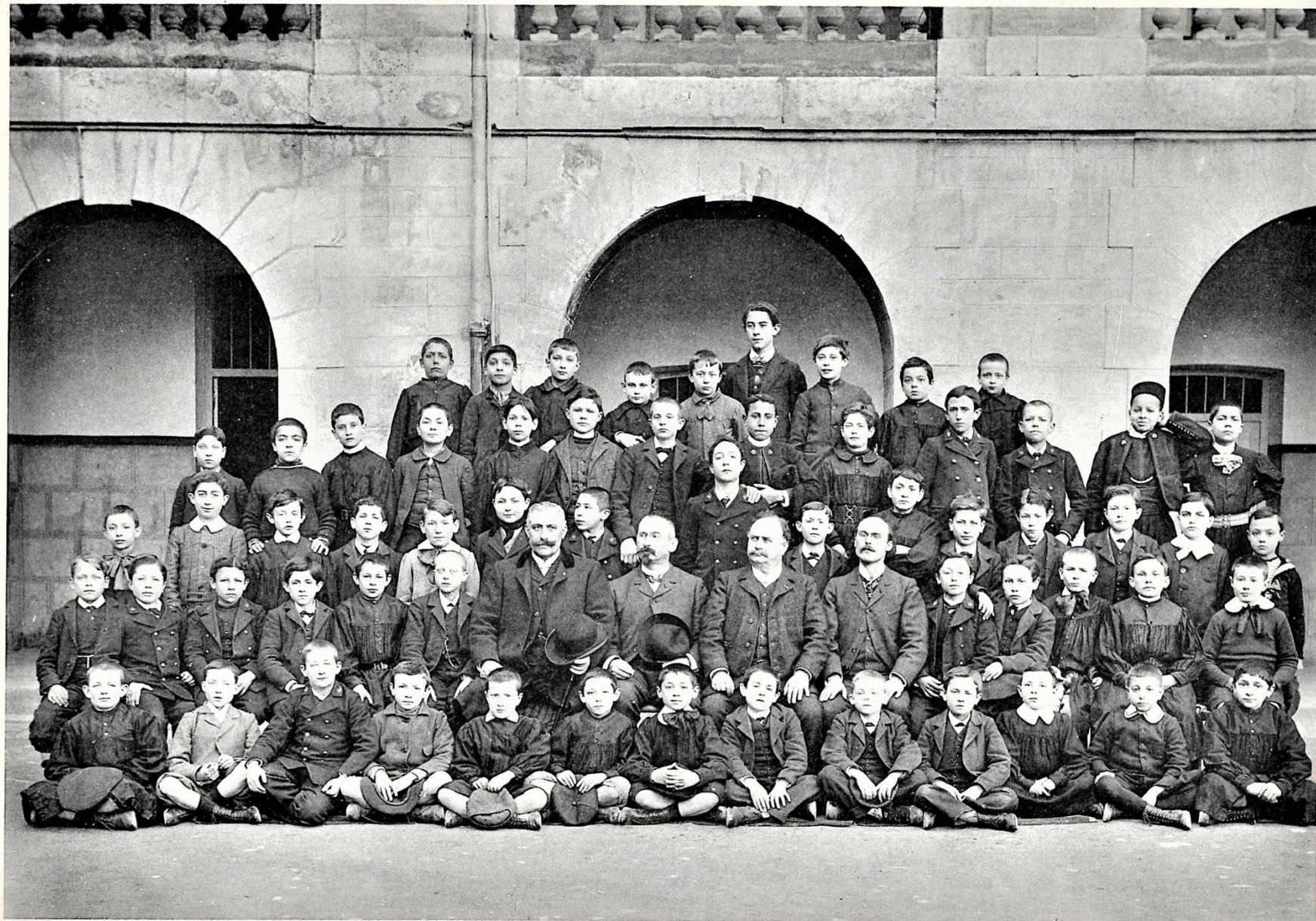
3^{me} A. B.



4^{me} A. B.



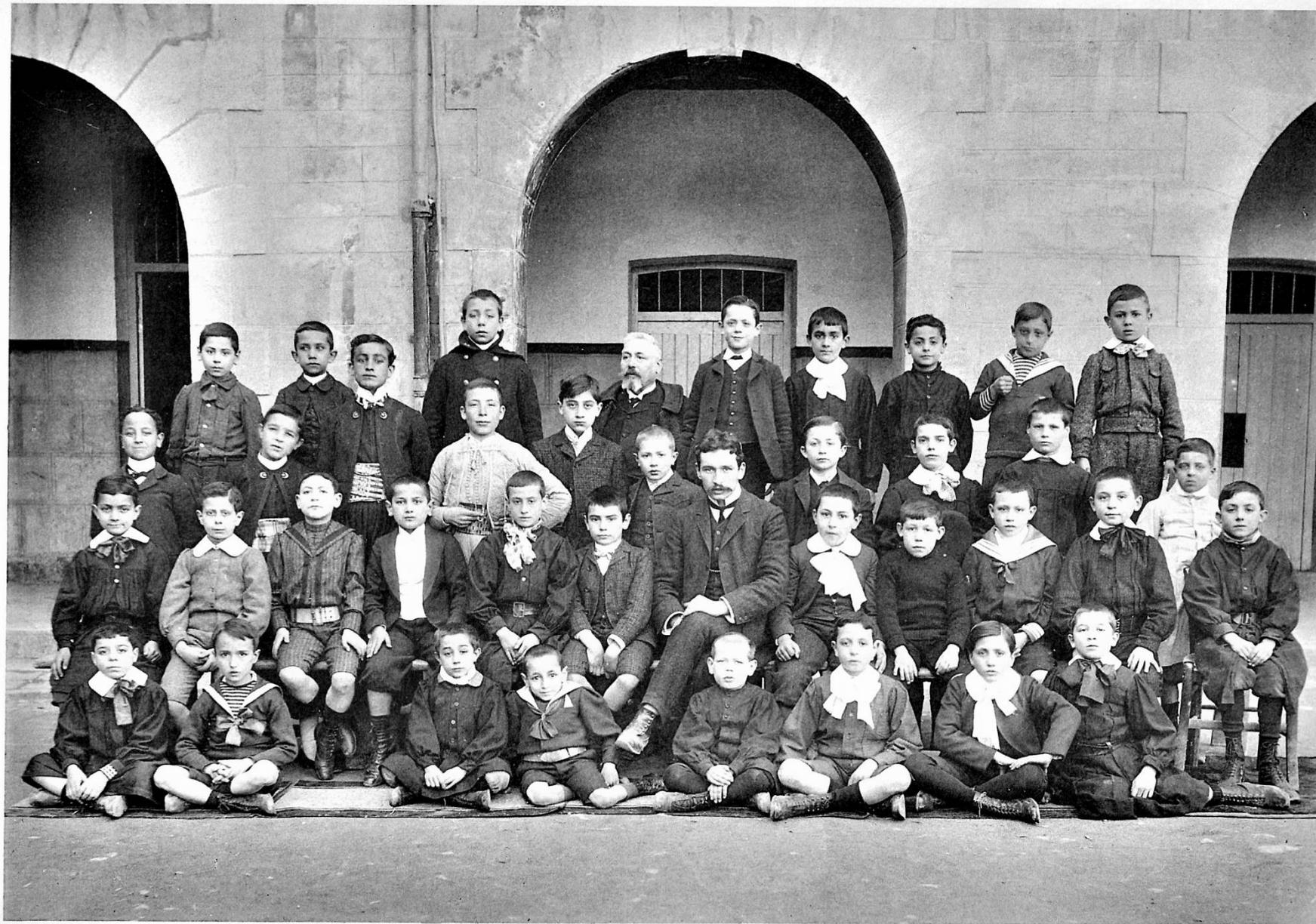
5^{me} A. B.



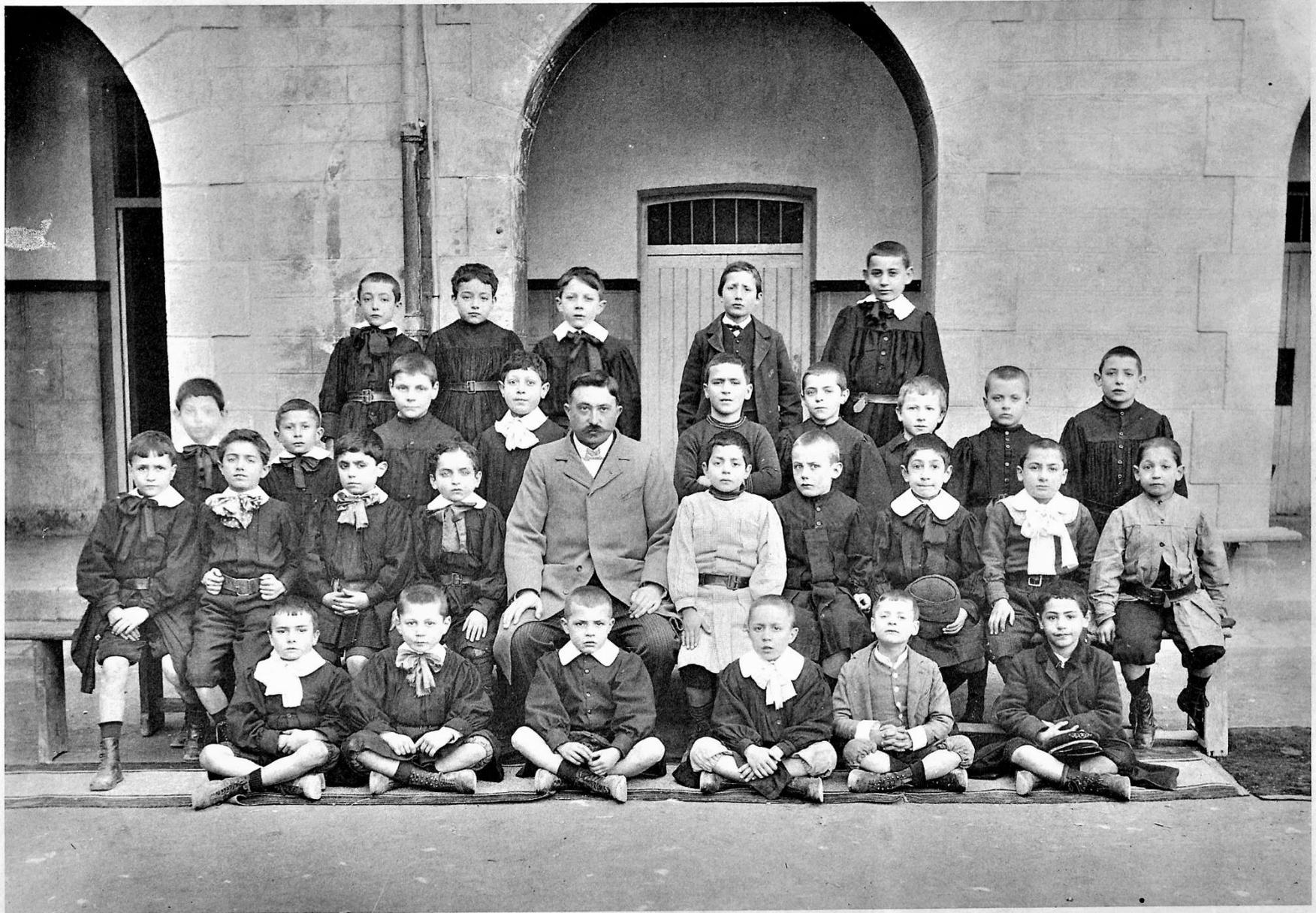
6^{me} A. B.



Classe de Septième



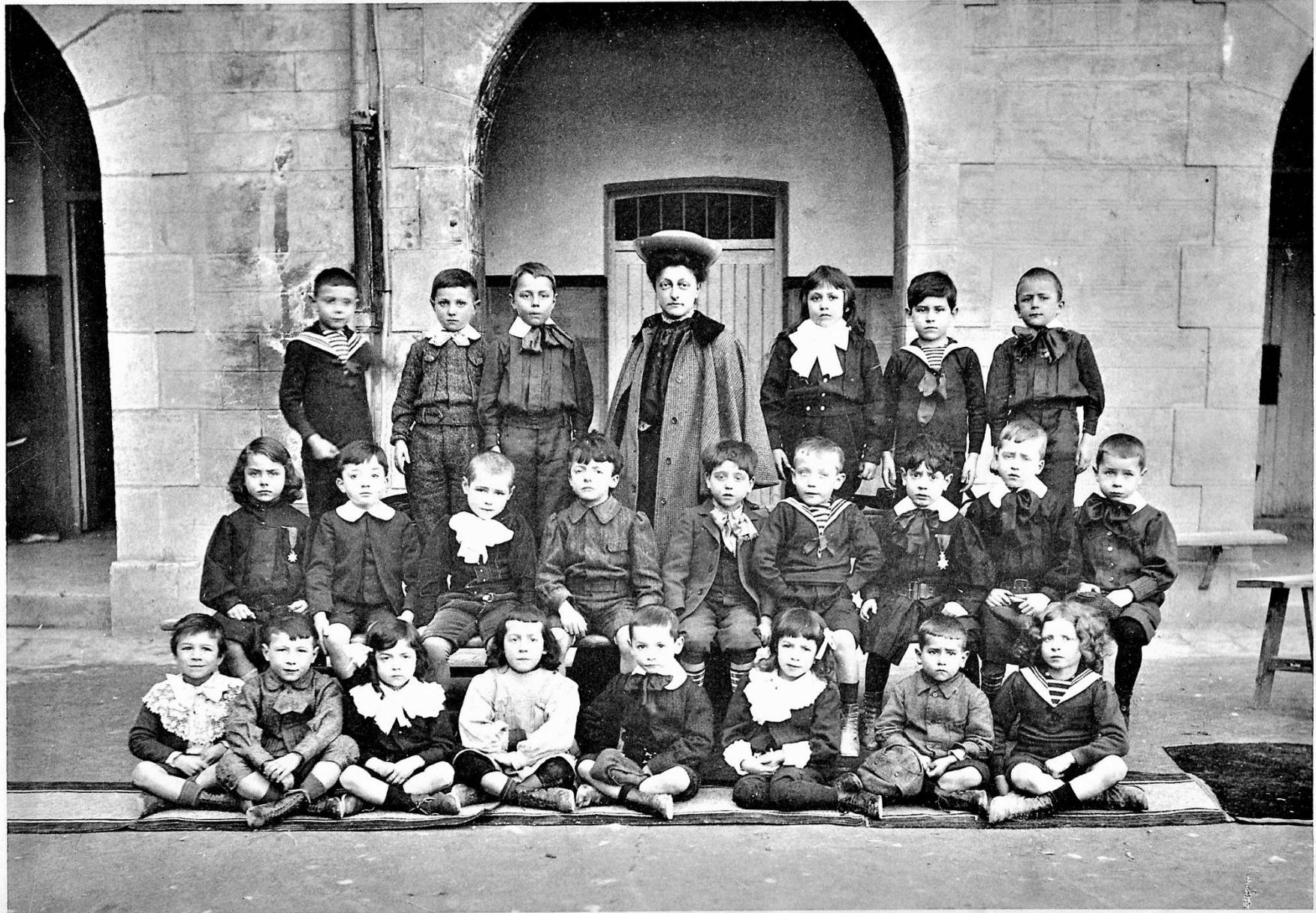
Classe de Huitième



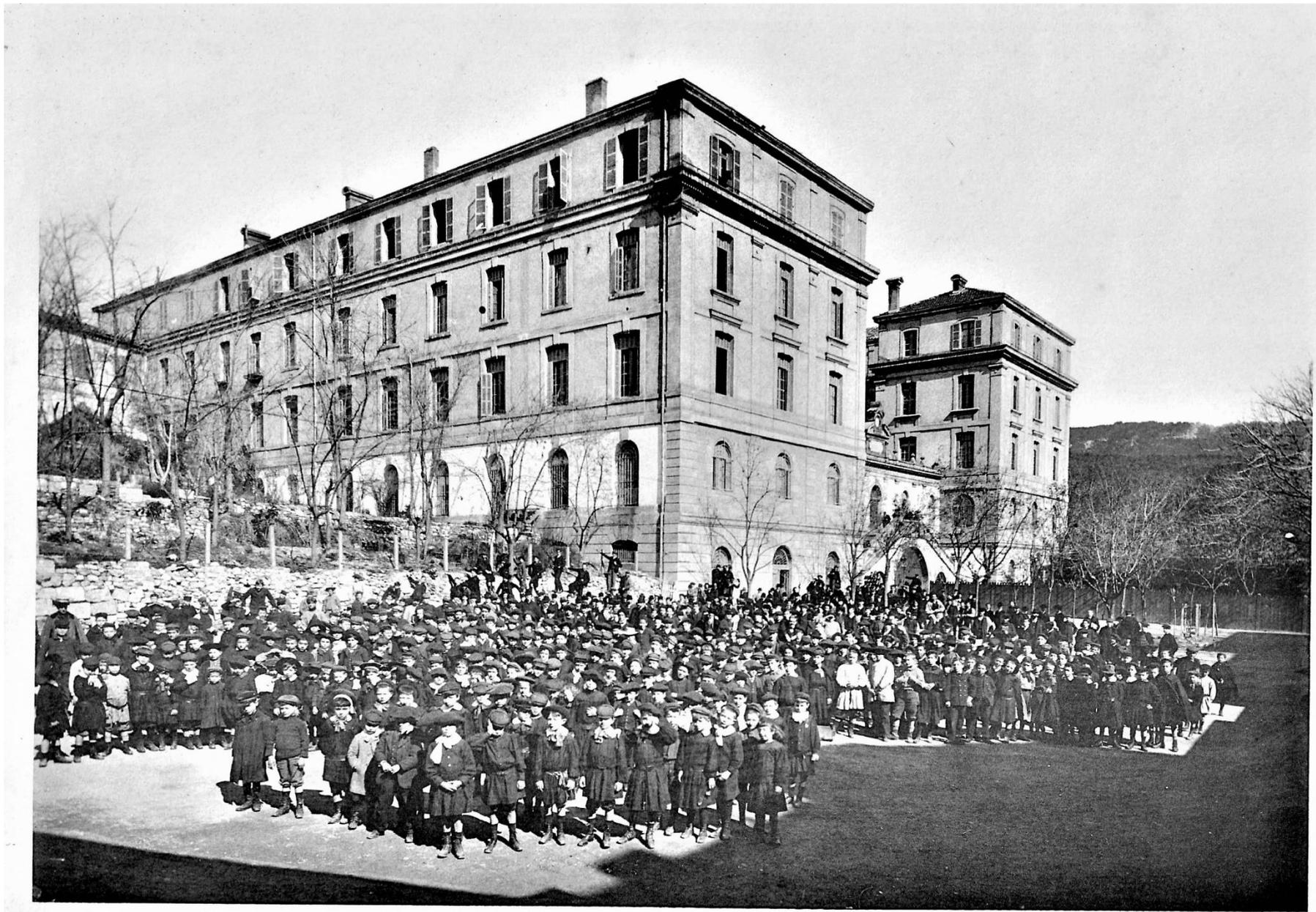
2^{me} Année Préparatoire



1^{re} Année Préparatoire



Classe Infantine



Le Lycée (Entrée)



Comité de l'Union Sportive

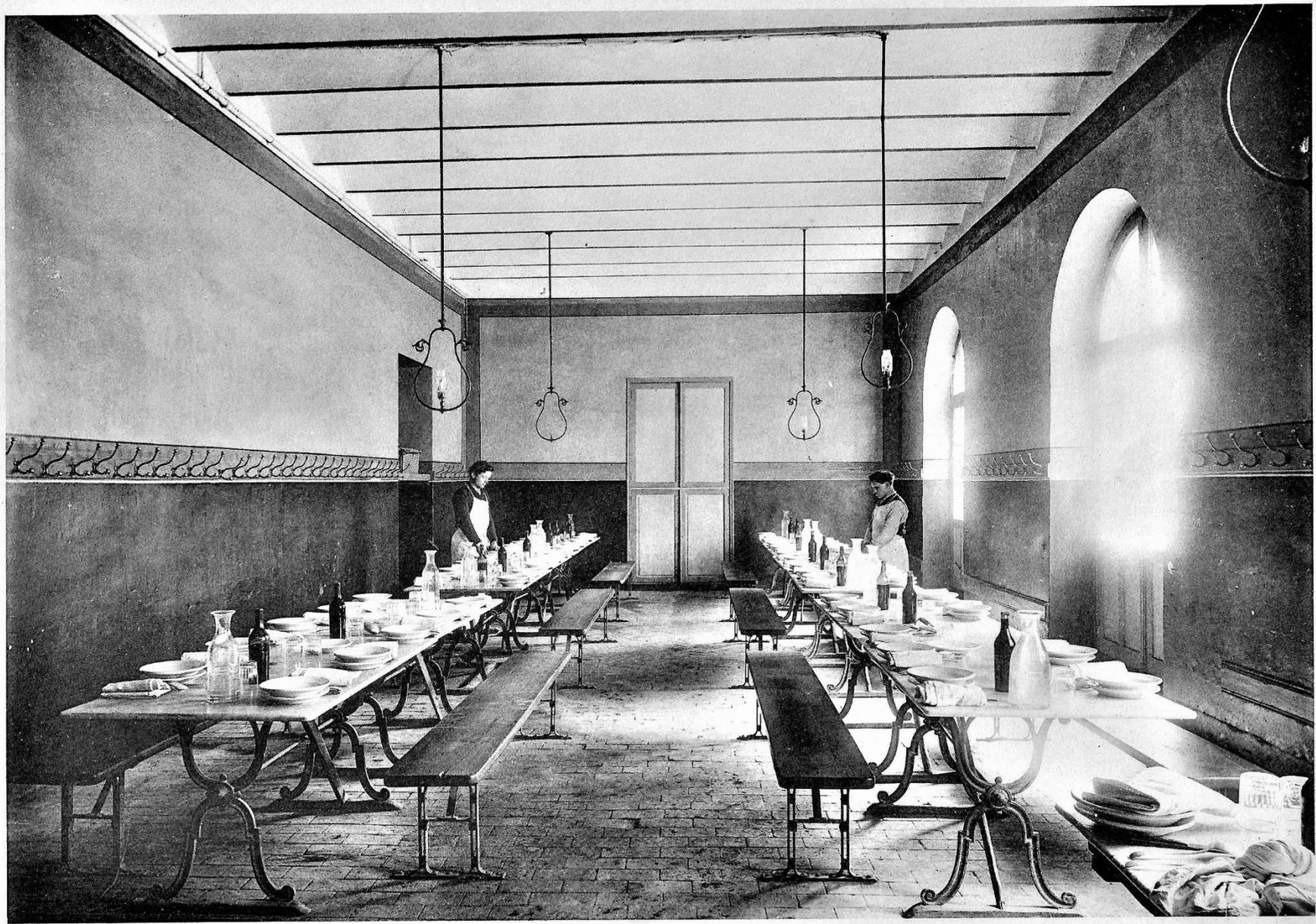




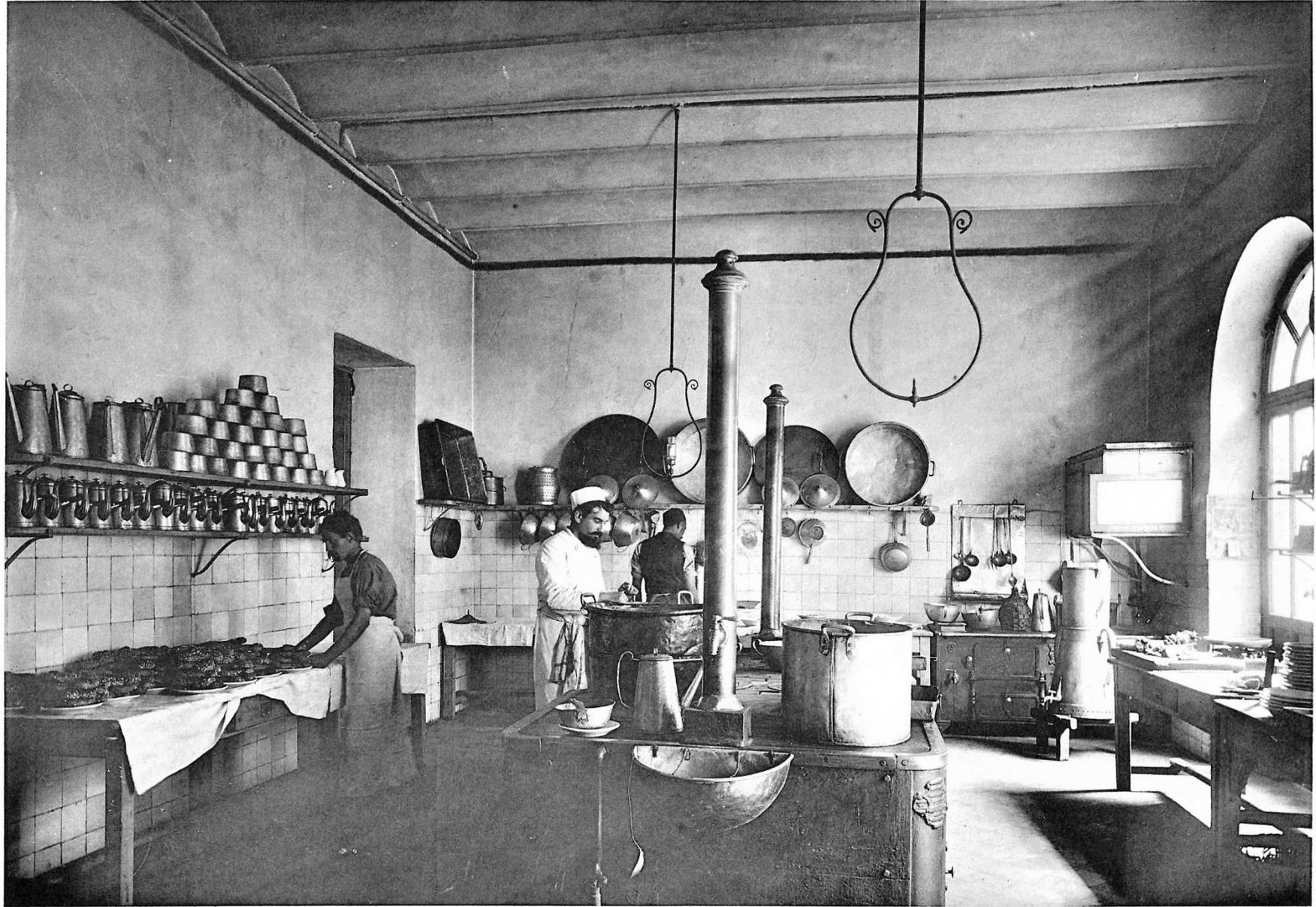
Galerie (1^{er} Etage)



Parloir



Réfectoire



Cuisine



Le Lycée (sur le ravin)